Communiqué de presse



LE DOCTEUR CHRISTOPHE NAJEM ÉLU À LA PRÉSIDENCE DE LA CME DU CENTRE HOSPITALIER DE SARLAT



Le Docteur Christophe Najem, pharmacien, a été élu le 19 juin 2023 Président de la Commission Médicale de l'Etablissement au premier tour et à la majorité absolue. Il occupait jusqu'alors les fonctions de Vice-Président au sein de la CME du Centre Hospitalier de Sarlat depuis 2021. Le Docteur Christophe Najem, a intégré le Centre Hospitalier de Sarlat en tant que praticien hospitalier en janvier 2016 et s'est vu confié la responsabilité de la pharmacie.

Le Docteur Pascal Solignac, chirugien, a quant lui été élu Vice-Président de la commission médicale d'établissement, également au premier tour et à la majorité absolue.

Le Docteur Christope Najem succède au Docteur Issop Kureeman, ayant exercé 8 ans à la présidence de la CME du CHS et ayant accompagné de nombreux projets mis en œuvre pendant cette période. Sa présidence et son engagement ont vivement été salués lors du renouvellement de l'instance.

L'élection de la CME coïncide avec la préparation du nouveau projet d'établissement du Centre Hospitalier de Sarlat, qui déterminera les grands axes stratégiques sur 5 ans. C'est dans une dynamique d'amélioration du service rendu à la population du bassin du Périgord Noir que le Docteur Najem souhaite s'inscrire. Pour cela, il contribuera à l'élaboration de la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins ainsi qu'à l'élaboration des projets relatifs aux conditions d'accueil et de prise en charge des patients. L'élection du Docteur Najem met en relief un investissement institutionnel placé sous le signe de la collégialité visant une démarche collaborative et participative.

Dans un contexte de fortes tensions qui pèsent sur le système de santé, la CME souhaite reposer les stratégies de l'établissement autour du patient et de ses soins en mobilisant toutes les compétences et toutes les énergies pour faire face aux enjeux des années à venir ; les difficultés de recrutement des professionnels de santé et leurs impacts sur le fonctionnement de l'hôpital, les nécessaires adaptations de la prise en charge des patients, la cohérence des soins et la plus value d'un maillage territorial afin d'assurer la continuité des soins et leur sécurité, accompagner les grands défis du schéma immobilier du CHS avec la retructuration des urgences.

CONTACT PRESSE